

JOURNAL

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX... ANNONCES LEGALES & JUDICIAIRES

ABONNEMENTS

Prochainement paraîtra le **JOURNAL DE ROUBAIX** sous le titre de **MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD**.

Abonnements: Trois mois... Six mois... Un an...

Le prix de l'abonnement est payable d'avance.

Le Journal est envoyé gratuitement à domicile.

BOURSE DE PARIS

3 0/0	105 40	105 60
4 1/2 0/0	107 00	107 00
5 0/0	110 00	110 00
Amortissable	103 70	103 70
Amortissable nouveau	103 70	103 70
1 1/2 0/0	114 00	114 00
Emprunt 5 0/0	119 50	119 50

Marchés étrangers

Act. Banque de France	5900 00	5975 00
Société générale	742 00	737 00
Crédit f. de France	1892 00	1885 00
Chemin autrichien	715 00	725 00
Lyon	1700 00	1702 00
Est	770 00	780 00
Ouest	835 00	840 00
Nord	1860 00	1835 00
Midi	1291 00	1215 00
Suez	1835 00	1847 00
Péruvien	00 00	00 00
Act. Banque ottom. (anc.)	682 00	682 00
Act. Banque ottom. (nouy.)	000 00	000 00
Londres court	25 25	25 27 00
Fréd. Mob. (act. nouy.)	702 00	723 00
Terc.	16 95	17 22

DEPECHE COMMERCIALES

Dépêches de MM. Busch, et Cie, du Havre, représentés à Roubaix, par M. Bulteau-Grymosses.

Havre, 7 mai.

Ventes 150 b. Marché calme.

Liverpool, 7 mai.

Ventes 8,000 b. Marché soutenu.

New-York, 10 9/16.

Recettes 8,000 b.

New-Orléans low middling 76 1/2.

Savannah 77 1/2.

BULLETIN DU JOUR

Il est heureux qu'on puisse mettre sur le compte de l'influence de la grippe le discours prononcé par M. Gambetta au banquet commémoratif de l'abolition de l'esclavage. Sans cette précaution, il accusait une infirmité de plus en plus sensible, dans les facultés oratoires du Mirabeau moderne. M. Gambetta a évité de faire la moindre allusion à la lutte électorale qui va s'engager dans le IX^e arrondissement de Paris. On a dit qu'il désapprouvait la mesure d'après laquelle les députés seront nommés pour siéger pendant deux mois. Est-ce à cette perspective qu'il faut attribuer l'indécision qui se manifeste dans les préparatifs de l'élection? La presse parisienne s'en occupe peu jusqu'ici. Les deux candidats républicains qui avaient été mis d'abord en vedette: MM. Ranc et de la Forge semblent vouloir se réserver pour les élections générales. Quant au candidat conservateur, ce serait M. Hervé, que son talent et son caractère mettent suffisamment en relief. Il aura des chances sérieuses, si les conservateurs savent comprendre que le seul terrain pratique est l'opposition générale.

Au moment où les nécessités d'un mouvement d'ensemble amenaient

l'abandon de la position que le général Vincenton occupait sur le pic de Chéraga, un envoyé de plusieurs chefs kroumirs s'est présenté à lui pour lui demander l'aman, aux conditions que l'on voudrait. Le général a dit, à son grand regret, sans doute, abandonner le pic de Chéraga, car les Kroumirs lui ont dit: « Qui possède le pic possède le pays ». Cet abandon, très-habile, sans doute, au point de vue militaire, n'est peut-être pas « opportun ». Les Kroumirs, comme le dit le *National*, ont dû croire, en effet, à un mouvement de retraite, d'autant plus que, d'après une légende fort accréditée parmi ces populations superstitieuses, il y a quarante ans, une armée tunisienne ayant envahi le pays et s'étant approchée de la montagne où est le tombeau de Sidi-Abdallah, le marabout fit tomber sur elle une grêle de boulets qui la détruisit complètement. Cette légende expliquerait peut-être pourquoi cette hauteur a été prise de nouveau pour point de rassemblement.

Ajoutons que, d'après une dépêche adressée hier de Tunis à l'*Agence Havas*, d'autres tribus, au lieu de demander l'aman, se seraient réunis sur le Djebel-Abdallah, auraient décidé de faire la guerre à outrance, et juré de mourir plutôt que de se rendre.

En ce qui concerne l'Algérie, les dépêches de Geryville continuent à affirmer que la situation s'améliore. A Tunis, le bey semble ne pas se rendre compte encore de sa position et M. Maccio, tout en excitant sous main nos adversaires, fait affirmer par son gouvernement qu'il n'est pour rien dans ce qui se passe en Tunisie! La mystification dure vraiment trop longtemps.

Jeudi a été donné, dans la salle des fêtes du Grand-Orient de France, un banquet commémoratif de l'abolition de l'esclavage.

M. Schœlcher présidait. M. Gambetta était invité et a parlé; et tous ces hommes libres ont applaudi beaucoup plus la parole du maître que l'affranchissement des nègres dont ils se soucient peu.

M. Gambetta, qui entend régner sur les deux mondes, a bu à la santé des Français d'outre-mer, « que le plus digne et le plus ferme républicain », M. Schœlcher, a affranchis en 1848, par un « décret immortel qui n'a que deux lignes » et qui « est tracé dans une langue lapidaire ».

Il a célébré en termes solennels « cette Révolution de février 48, tant calomniée et que l'histoire fait tous les jours plus triomphante ». Il a salué la Déclaration des droits de l'homme de 91, « notre évangile », qui a fait « que quiconque se réclamerait de la famille humaine par son organisme, sa conformation, dans l'étroit enchaînement de la série des êtres, devait, par droit de naissance et de ressemblance, être admis à la participation de la liberté et de la dignité humaines ».

Tout ce gâchis de mots et d'idées n'a qu'un but, glorifier la République actuelle et le gouvernement de M. Gambetta.

Seulement l'orateur a oublié que

la logique lui devait interdire de parler de la République de 1848, qui ressemblait si peu à la République gambettiste.

La République de 1848 n'a ni fermé les couvents, ni mesuré l'administration, ni élargi la justice en déposant la magistrature du droit de juger, ni détruit les libertés de chaque citoyen.

Les hommes du gouvernement provisoire, Lamarine en tête, sont descendus du pouvoir sans emporter une pièce d'or, ce qui n'est pas le fait des républicains d'aujourd'hui, qui volent dans le gouvernement une bonne commandite à exploiter.

M. Gambetta le sait bien. On ne comprend pas qu'il ait éveillé aussi maladroitement ce souvenir et appelé une comparaison désobligeante. C'est notre droit et notre devoir de marquer les dissemblances et de faire la part de chacun.

Certes, la République de 1848 ne sera pas présentée dans l'histoire comme une période de paix sociale. Elle a eu ses journées sanglantes, comme toutes les époques de révolution. Nous n'avons pas oublié l'invasion de la Chambre en mai, les émeutes de juin 1848 et 1849, les tentatives de Jacquerie dans plusieurs points de la France.

Mais quand nous la comparons au régime arbitraire d'aujourd'hui, nous lui trouvons encore une apparence d'honnêteté qui manque absolument à nos républicains. Elle n'a pas à son passif cette lâche et hypocrite persécution religieuse, ces effractions de couvents, ces pervers et effrontés déni de justice qui marquent d'une tache indélébile le gouvernement actuel.

Caussidière pouvait être un gros-queue préfet de police; il eût sans doute dénié la besogne de M. Andrieux. Et recevant l'ordre de pourchasser des moines, il se fût pas commis en une pareille vilénie.

M. Gambetta a eu tort de parler de liberté et de dignité humaines. Ce sont là des sentiments inconnus de lui d'abord, et de ses amis ensuite. Son gouvernement, qu'il vanté comme une régénération de l'humanité, restera, au contraire, marqué du sceau de l'abaissement et du mépris, comme tous les gouvernements qui ont attenté aux droits imperceptibles de la conscience et aux libertés du pays.

Quant à l'esclavage, dont tous ces favoris de la fortune parlent en termes ridicules et avec des larmes de commande, nous nous rappelons les bulles de la Papauté, et entre autres celles de Grégoire XVI, qui l'ont condamné bien des fois, avant le décret en style « lapidaire » de 1848.

La République de février n'a fait que copier, à ce sujet, M. Gambetta pourrait trouver aussi dans l'histoire d'autres précédents, qu'il ferait bien, à son tour, de copier, et qui lui vaudraient plus d'honneur que l'évocation de la Déclaration des droits de l'homme!

LE CAS DE M. FARRE

Le mouvement d'indignation provoqué par la double mesure qui maintient M. le général Farre dans le cadre de l'activité, tandis que le général Bourbaki est mis à

l'écrou, est, nous le savons, le fruit de la logique qui, devant protéger toutes les obligations honorables de patriotes, a écarté les intérêts égoïstes de l'armée, ceux qui ont servi de prétexte à qui connaît les faits glorieux comme ces incapables.

Nous citons hier l'article du *National*, qui demandait qu'on fit connaître la nomenclature des services de M. Farre, au lieu de ces autres généralités, au lieu de ces phrases vagues, au lieu de ces phrases qui ne sont que des répétitions de la même chose.

« Avec raison, M. de Roys prétend que le ministre de la guerre ne remplît pas les conditions imposées par la loi de 1875 qu'il n'a pas commandé en chef devant l'ennemi, qu'il n'a été que chef d'état-major d'un corps d'armée, et que ce titre seul ne suffit pas pour acquiescer le privilège qu'on lui concède. »

Nos lecteurs voudront bien se rappeler que c'est l'opinion que nous avons émise immédiatement. Au surplus, le texte de la loi est formel, et il faut avoir l'habitude de suivre le gouvernement de violer toutes les règles pour ne pas avoir tenu compte de ses prescriptions.

M. Farre n'a jamais commandé en chef. Pendant quelques heures il a, entre le départ du général Bourbaki, qui quittait l'armée du Nord, et le général Faidherbe, qui recueillait sa succession, dirigé le commandement. Un fait analogue se passe tous les jours.

Pendant les absences des généraux en chef, c'est le chef d'état-major qui a la signature, qui parle au nom du commandement, comme un « secrétaire » général, exerce dans les mêmes conditions les fonctions de préfet. Mais ces fonctions exercées par intérim ne créent, en faveur de celui qui les remplit aucune prérogative.

Le *Rappel* le comprend si bien qu'il ne donne pas à M. Farre la qualité de chef d'état-major, mais celle de major général de son cabinet, ce qui est inexact. Jamais non plus M. Farre n'a eu cette qualité. M. de Roys n'aura donc pas de peine à prouver que le cabinet a violé la loi. L'opinion publique ne cessera pas non plus de lui demander compte des raisons pour lesquelles cette violation a eu lieu en faveur de M. Farre et au détriment d'un général aimé et populaire, pourvu de glorieux états de services.

LES DECOUPEURS DE CRUCIFIX

Il y a quelques jours, un instituteur laïque qui professe des sentiments religieux, aperçut qu'un jeune élève s'amusa à couper quelque chose avec son canif, au lieu d'écouter les explications qu'il donnait.

Le maître s'approche de l'enfant pour le surprendre dans son occupation: — Que fais-tu ? lui demanda-t-il brusquement. — Et l'enfant, avec un cynisme effroyable, lui répondit: — Je découpe le GALLIEN... C'était, en effet, un crucifix que ce malheureux enfant découpa à coups de canif, et il paraissait fier en quelques sortes d'accomplir ce sacrilège.

Le maître demeura atterré. — Il ne dit rien. — Que pouvait-il dire, surtout que pouvait-il faire ?

Cette scène se passait dans une des écoles laïques de la ville de Paris, et si le pauvre instituteur avait osé infliger une punition à ce jeune cynique, qui sait si lui-même n'aurait pas été frappé, le lendemain, par ses supérieurs hiérarchiques ?

D'ailleurs, l'*Univers*, dont nous invo-

quons le témoignage, ajoute que des élèves de la classe signifiaient au maître qu'ils partiraient tous si leur camarade était puni pour ce fait.

Malgré l'horreur que nous inspire cet acte de profanation accompli par un enfant, nous reconnaissons qu'aucune punition ne devait être infligée, et que ces jeunes scélérats avaient raison.

Dès l'instant que les crucifix ont été arrachés de l'école, brisés par les agents du préfet de la Seine et charriés dans des tombereaux pour être jetés pêle-mêle, au milieu des ordures et des débris, dans les hangars où l'Etat place son mobilier hors d'usage, quel crime est-il en fait de croire commettre en déchirant un objet que l'Etat, que ses maîtres regardent comme rebuts ?

Quelles que soient l'émotion et l'indignation qui puissent nous saisir, en présence de cet acte de vanité humaine, encore ne pouvons-nous pas en faire retomber tout l'outrage sur la tête de ce malheureux enfant...

Toute cette jeunesse de l'Université qui, comme au temps de la Terreur, est si froidement des propos horribles, crache le pain de Dieu, est-elle en réalité complètement responsable de toutes les infamies qu'elle commet ?

Non, les vrais coupables, les vrais scélérats, les vrais infâmes, ce sont ceux qui s'efforcent d'arracher du cœur de l'enfant cette fleur de foi naïve qui fait le charme de son âge; ce sont ces politiques corrompus qui déforment et corrompent l'âme de la jeunesse et la portent à accomplir inconsciemment ces actes ignobles de profanation.

ANDRÉ BARRES.

LA DESORGANISATION GÉNÉRALE

On écrit de Saint-Petersbourg, en date du 25 avril, au *Monde*:

Jamais la capitale de la Russie n'a présenté un aspect aussi funèbre. On dirait qu'un orage est suspendu sur cette ville et qu'une catastrophe est imminente. La cour a pris la fuite. Renfermé à Gatchina, l'Empereur est presque inaccessible, l'impératrice est souffrante, le nombreux personnel de leur service est abattu, méfiant et ne sait où donner de la tête. Les nihilistes viennent de rappeler de nouveau à Alexandre III que le terme fixé par eux pour le proclamation de la constitution expire dans quelques jours. Il a trouvé cet avis sur le bureau de son cabinet. Il en résulte que les mesures de précaution prises jusqu'à présent sont insuffisantes, que ses ordres ne sont guère exécutés, que pour la forme, et que les conjurés ont été affilés jusque dans l'entourage même de l'Empereur.

A Saint-Petersbourg, c'est un véritable saut qui se fait. Les personnes riches quittent la ville pour se rendre à Pétersbourg ou en province. Ceux qui n'ont pas de fonds disponibles cherchent à vendre leurs maisons, et ne trouvent point d'acheteurs. Les faillites et les liquidations sont à l'ordre du jour, le commerce est en stagnation. Les ministres mêmes saisissent les plus minces prétextes pour s'enfuir. Il n'en reste actuellement que deux ou trois, qui n'ont d'ailleurs pas encore reçu de menaces de la part du comité révolutionnaire.

Le prestige et la puissance de ce dernier ont disparu chaque jour. Les liens de la discipline militaire et administrative se relâchent, et malgré de nombreux piquets de Cosaques, la sécurité publique n'est guère assurée; le mécontentement général de la population augmente et le moindre motif suffirait pour amener de graves sanglantes. La diplomatie prévoit la possibilité d'une telle catastrophe et elle tient peu à être présente.

Le comte Boris Melikoff avait conseillé à l'Empereur de proclamer l'Union, qui a été déjà signée par Alexandre II, concernant l'introduction partielle des réformes constitutionnelles. L'Empereur avait d'abord accepté ce conseil, mais ensuite il l'a rejeté se laissant influencer par le comte Strogoff.

Aujourd'hui il est question du départ de l'impératrice avec le grand duc héritier pour l'étranger. Plusieurs membres de la famille impériale conseillent de même à l'Empereur un éloignement prolongé et un séjour de quelques mois en dehors de

ALPHONSE REBOUX

ANNONCES: 20 c. Réclames: 30 c. Fautes: 50 c. On peut traiter à forfait pour les annonces d'annonces.

Les abonnements et les annonces... à Lille, chez M. QUARÉ, Libraire, Grande Place; à Paris, chez MM. HAVAS, LAURENCE & Co, 24, rue Notre-Dame-des-Victoires; à Roubaix, chez M. REBOUX, 17, rue Neuve.

Nouvelles parlementaires

Le ministre de la marine a été entendu hier par la commission du budget. Le rapport sur le budget de son département, présenté par M. Langlois, demandait diverses modifications. À la proposition du ministre de la marine pour empêcher des dépenses trop considérables, afin de rendre le contrôle plus facile et de limiter le champ dans lequel les fonctionnaires peuvent exercer leur comptabilité, la commission propose qu'on subdivise et multiplie les chapitres.

L'amiral Cloué a déclaré qu'il ne s'opposait pas aux changements demandés et qu'il procéda à un remaniement du personnel en ce moment même, pour que les dispositions nouvelles soient appliquées par des hommes nouveaux.

L'ensemble du budget demandé par le ministre n'a pas été diminué sensiblement par la commission.

LE BASSIR

Les premiers nous avons annoncé la publication prochain en France d'un journal arabe, le *Bassir*, destiné à répondre aux attaques du *Mostakbil*, de Cagliari.

Voici quelques détails précis sur le nouveau journal, qui est à la veille de voir le jour et dont un numéro spécimen a déjà paru.

C'est un rédacteur des *Débats*, M. Khabib, qui, au moins en apparence, a pris l'initiative de cette création.

Chose curieuse et tout à fait réjouissante, le principal rédacteur du *Bassir* sera autre que M. Bokhos, secrétaire arabe de la rédaction du *Mostakbil*. Cet écrivain, qui n'est parvenu par des offres avantageuses à détacher de la feuille égyptienne, vient d'arriver à Paris.

Très au courant des intérêts de la France dans l'Algérie et dans la Régence, M. Bokhos aura mieux que personne à répondre aux attaques plus ou moins perfides du journal arabe de Cagliari.

On comprend qu'en pareille matière, nous soyons tenus à une certaine discrétion.

Nous pouvons cependant faire remarquer que la France est formellement décidée à répondre à l'Italie, en employant les mêmes armes qu'elle.

Le *Bassir*, croyons-nous, combatera beaucoup moins les Khroumirs, que l'influence italienne dans la Régence. (Patrie).

LETTRE DE PARIS

de notre correspondant particulier.

Paris, le 6 mai 1881

Je n'ai pas besoin de constater que le discours prononcé hier par M. Gambetta, au banquet des antiesclavagistes, a trompé les préoccupations du public. Il ne contient rien en fait d'actualité politique. La satisfaction qu'il exprime à l'occasion de l'affranchissement des noirs et des hommes de couleur, aussi bien que des vœux qu'il manifeste en faveur de l'affranchissement complet et prochain de nos colonies à la mère-patrie, sont le propre de tous les Français. L'on ne trouve donc rien à y relever de particulier, sinon que ces compliments auraient pu être traduits en meilleur style. M. Gambetta, encore souffrant de la grippe, ne voulait pas parler, et s'il l'a fait, c'est par courtoisie pour son auditoire, dont l'empressement à l'entendre était extrême. Il a, d'ailleurs, été plus bref que d'habitude, et il s'en est excusé auprès de ses amis. Le discours du chef des gauches mis

FEUILLETON DU 8 MAI

— 5 —

LE JOURNAL D'UNE FEMME

PAR OCTAVE FEUILLET

VIII

5 juillet

Ce matin, après une nuit presque sans sommeil, je me suis levée à l'aube c'est-à-dire à sept heures, et j'ai résolu de faire une chose extraordinaire. J'ai mis sous mon bras mon divin livre à serrure, j'ai pris mon ombrelle d'une main, de l'autre mon nécessaire en bambou, qui contient tout ce qu'il faut pour écrire, et je suis sortie discrètement de la tour du Nord par la porte du Sud. En face de cette porte, il y a une grande avenue; dans cette avenue, il y a à main gauche une allée tournante; au bout de cette allée tournante, il y a un bouquet, et dans ce bouquet une statue de Flore, de Cérès ou de Pomone, avec une table rustique et trois chaises. C'est un endroit charmant surtout par une belle matinée d'été comme celle-ci. Il y a un demi-jour réligieux; les feuillages tombent et s'entre-croisent dans un épais linceul qui laisse à peine voir quelques coins du ciel bleu. Le soleil jette çà et là sur les bancs, sur les

chaises, sur les épaules de la déesse, quelques bandes lumineuses, quelques rayons qui semblent tamisés par les vitreaux peints d'une église. Une vague odeur d'orange s'évapore, avec la rosée des grappes blanches des acacias, — et, pour tout achever, on entend sortir d'une ravine, qu'on ne voit pas, le babillage musical du petit ruisseau qui afflente l'étang des cygnes, et qui passe par là ou ne sait comment.

On ne sait pas davantage pourquoi la pensée est venue à mademoiselle Charlotte d'Erra de choisir ce lieu délicieux pour y écrire le récit de sa soirée d'hier. Peut-être a-t-elle voulu enlever un riche dans l'air et dans les fleurs un simple épisode de sa vie de jeune fille qui pourrait devenir — si Dieu le permettait dans sa bonté — la première page de la vie d'une femme.

Hier, après le dîner, nous étions, suivant notre usage quotidien, répandus dans la cour du château, pour y respirer l'air frais du soir, mêlé aux parfums des roses et des cigares. M. de Louvercy fumait et se prélassait sur son banc favori au milieu des cousines dont nous l'avions comblé. Cécile, toujours agitée comme une étoile, eut tout à coup l'idée malencontreuse de jouer avec la béquille de son cousin. Elle l'examina d'abord timidement; puis elle se familiarisa avec elle, et s'en servit pour faire son apprentissage de chasseresse. Son père lui avait envoyé ces jours-ci un petit fusil avec lequel elle se propose de détruire tous

les lapins et tous les écureuils du parc. En attendant, elle s'exerçait à porter les armes avec cette béquille, à épauler, puis à mettre en joue des lapins imaginaires représentés par MM. Henri et René de Valnesse. Je voyais cependant M. Roger froncer péniblement les sourcils, et le commandant d'Elbis mordre « moustache; je lançais à Cécile des regards sévères; mais je perdais mes peines. Encouragée par l'admiration expansive de ses deux souprières, elle agrava cruellement son étourderie en plaçant la béquille sur son bras, et en essayant de marcher un pied en l'air comme son pauvre cousin mutilé.

Elle fit quelques pas dans la cour en cet appareil, avec un grand sérieux et sans l'ombre de malice, simplement pour voir d'instinct, si c'était bien incommode. M. Roger affectait de sourire; mais son front était chargé de colère. Je m'en aperçus; j'allais courir à Cécile pour l'avertir; mais M. d'Elbis me prévint. Il alla rapidement jusqu'à elle, et lui dit à demi-voix avec vivacité quelques mots, que je n'entendis pas. Mais j'entendis parfaitement Cécile lui répondre: — Toujours des leçons ! — Celle-ci est très méritée, je crois, dit M. d'Elbis.

Elle parut comme saisis, et elle hésita un instant entre son diable et son ange; puis elle revint à pas précipités vers la maison, posa doucement la béquille contre le banc, et détachant du treillage qui entoure la fenêtre une branche de jas-

min, se mit en devoir de la passer dans l'habit de M. de Louvercy en lui disant: — Que je vous fleurisse, cousin !

M. Roger lutarracha la fleur des mains, et la jeta sur le sable: — Vous êtes une folle dit-il.

Il se leva d'un bond, me salua légèrement et retourna chez lui.

Dès qu'il eut disparu, Cécile joignit les mains et haussa les épaules. — Il y a des moments où je me tuerais à écrire-telle.

Et même temps, elle se laissa tomber sur le banc, caché sa tête dans ses mains, et nous entendîmes qu'elle sanglotait. M. d'Elbis échangea avec moi un regard d'intelligence et un sourire; puis, se penchant vers Cécile: — Voyons, mademoiselle, — lui dit-il, — c'est excessif, ce désespoir !... Pour si peu de chose... un enfantillage ?... Eh bien, qu'il ajoute-t-il en ramassant la branche de jasmin, voulez-vous que je la porte, moi, votre fleur ?

Tout en pleurant, elle fit signe qu'elle le voulait bien; puis elle releva un peu la tête, et, souriant à M. d'Elbis à travers ses larmes: — Toujours un père pour moi ! dit-elle. Nous nous éloignâmes: alors, un peu pour la laisser se remettre. — Tous les hôtes de madame de Louvercy se promenaient çà et là par groupes, en causant à demi-voix comme pénétrés par la beauté de la soirée. Elle était tiède et superbe. Une lune éblouissante remplissait la vaste cour de sa limpide clarté; il y avait

un glacie d'argent sur l'eau du bassin, au milieu duquel les deux grands cygnes dormaient immobiles dans leur blancheur de neige. Tout en échangeant quelques paroles indifférentes, nous allions et venions. M. d'Elbis et moi, entre l'extrémité du bassin et les premiers arbres de l'avenue, dont la nef, au milieu de toute cette lumière, demeurait sombre comme une cathédrale à minuit. Après un silence, je dis à M. d'Elbis: — Une scène si douce et si paisible doit former un singulier contraste avec vos souvenirs de guerre, n'est-ce pas, commandant ? — Il s'arrêta: — Est-ce que vous avez le don de se conde vous, mademoiselle ? — J'ai à peine le don de première vue, dis-je en riant; car je suis très myope. — Mais pourquoi cette question, monsieur ? — Parce qu'en ce moment même, mes souvenirs me reportaient précisément à une scène de ma vie militaire, à une scène comme celle-ci, mais moins douce, quoique aussi paisible. — Puis-je savoir ? — Il hésita, soupira, puis s'inclina légèrement: — Oh ! mon Dieu ! oui, — J'étais alors sous Metz... Dans la soirée dont je parle, le 27 octobre, j'avais été chargé de porter quelques ordres dont le sens ne me paraissait que trop clair... Je devais en particulier arrêter dans sa marche un de nos régiments, dont j'ai oublié le numéro. J'avais rejoint et arrêté en effet... J'allais

repartir... J'attendais seulement que mon cheval eût un peu soufflé... Nous nous trouvions alors dans une plaine près d'un village nommé Colombey; je crois; les horribles tempêtes qui marquèrent ces jours sinistres s'étaient apaisées pour quelques heures; une lune tranquille se reflétait dans les flaque d'eau qui couvraient la campagne. L'imagination fait des rapprochements étranges. Il y a certainement peu de rapport entre le décorant qui nous entourait et ces marchés défilés; cependant ce clair de lune sur l'eau me les rappelle tout à l'heure... et ces beaux cygnes qui dorment là me faisaient songer à mes dragons d'escorte, immobiles comme eux dans leur manteau blanc. L'émotion me venait au cœur de nouvelles instructions, gardant ses rangs fermés au pied. — On m'attendait un grand feu de bivouac, autour duquel quelques officiers s'étaient réunis à dix heures d'un officier. Des bruits de sapin clouaient depuis la veille dans les camps... Le colonel qui était un homme déjà mûr, à moustaches grisonnantes, allait et venait solitairement à quelque distance en froissant dans sa main l'ordre que je lui avais apporté. — Tout à coup, il s'approcha de moi et me saisit le bras: — Capitaine, me dit-il avec l'accent d'un homme qui va en provoquer mortellement un autre, deux mots, je vous prie. — Vous venez du quartier général... nous devons en savoir plus long que moi. C'est la fin, n'est-ce pas ?